



INTERVIEW



**Olivier Merckel** chef de l'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques à l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire).

## Faut-il avoir peur du compteur Linky ?

Le déploiement du compteur électrique communiquant continue de susciter beaucoup d'inquiétudes. Les ondes électromagnétiques qu'il émet sont-elles dangereuses ? Les réponses d'Olivier Merckel.

### Quels sont les risques du compteur Linky pour la santé ?

Il n'y a pas d'émission d'ondes électromagnétiques tant que le compteur ne communique pas les données. Compte tenu de leurs fréquences et du niveau d'exposition très bas, la probabilité d'un effet sanitaire à cause de ce type d'appareil est extrêmement faible.

### Quel type d'effet pourrait néanmoins survenir ?

Ce compteur ne provoquera pas, c'est sûr, des effets thermiques, de type brûlures. Pour ce qui est du risque de tumeurs cérébrales, de troubles de la reproduction ou de

problèmes cognitifs, aucune étude n'a réussi à les mettre en évidence à ces fréquences et à ce niveau d'exposition-là, y compris chez les jeunes enfants. Pour comparaison, le niveau d'exposition qui résulte de l'utilisation d'un téléphone mobile est des milliers de fois plus élevé que celui qui résulte de l'exposition au compteur Linky.

### Certaines personnes pourraient-elles y être plus sensibles ?

Certaines se disent en effet affectées, mais rien n'indique que le compteur Linky en est physiquement responsable. Ce que nous avons observé, en revanche, c'est que l'installation imposée du compteur peut être vécue comme une intrusion de l'espace privé et avoir un effet néfaste sur le plan psychosocial.